



Consultation sur le projet
Pour une participation égalitaire des femmes et des hommes à la vie de
Montréal - Politique et mesures de mise en œuvre

Mémoire présenté à la
Commission permanente sur le développement culturel
et la qualité du milieu de vie de la Ville de Montréal

Adopté par le conseil d'administration
le 12 septembre 2007

Organisme à but non lucratif, Info-Femmes vit le jour en 1980, grâce à l'initiative d'un groupe de femmes de la communauté qui, se réunissant d'abord pour partager sur leur vécu, ont voulu par la suite partager avec d'autres femmes, leurs expériences et leurs façons de pallier à leurs difficultés quotidiennes. Elles se sont donc organisées pour se renseigner sur les politiques qui les concernaient en tant que femmes. En 1982, l'organisme fut incorporé ; en 1985, il devient membre de *l'R des centres de femmes du Québec*. Situé dans le quartier Mercier-Est, le Centre Info-Femmes a pour mandat d'aider les femmes à cheminer vers une plus grande autonomie et indépendance personnelle, affective et économique. À travers notre action, nous favorisons des démarches d'apprentissages et de réflexion critique amenant les femmes à une prise de conscience individuelle et collective de leurs conditions de vie. À travers ces démarches, les femmes peuvent acquérir plus de pouvoir sur leur quotidien et améliorer et transformer leurs conditions de vie. Le Centre est aussi, pour les femmes, un lieu de mise en commun de leurs difficultés, expériences et solutions. Donc, en plus de rompre leur isolement, il leur offre un lieu d'appartenance, d'apprentissages, d'actions et de partage.

Ayant une vie associative comptant plus de 250 membres dont 20 bénévoles actives, Info-Femmes est ouvert à toutes les femmes, sans discrimination, peu importe leur âge, leur origine ethnique, leur niveau socio-économique, etc.. Afin de réaliser notre mission, nous offrons une multitude de services et d'activités dont l'écoute, l'accueil, le support, la relation d'aide, la référence, des cours et des ateliers d'éducation populaire, de sensibilisation et d'information ainsi que des actions sociales et collectives... Notre intervention se fait à travers une approche féministe et globale qui a pour but de favoriser le développement de l'autonomie des femmes, la conscientisation individuelle et collective des conditions de vie des femmes et l'émergence de solutions créatives et collectives.

Tout d'abord, nous aimerions exprimer notre contentement face à la naissance de ce projet de Politique d'égalité entre les femmes et les hommes à la Ville de Montréal. La venue d'une telle politique confirme la volonté de la Ville de poser des gestes concrets afin d'atteindre l'objectif d'égalité au sein de la société montréalaise. Le projet présenté est certes intéressant. Toutefois, il faut aussi souligner que, comme tout projet, cette proposition de Politique d'égalité mérite d'être étudiée et discutée par un ensemble de partenaires. En effet, nous sommes aussi heureuses de savoir que cette première ébauche sera soumise à une consultation publique permettant ainsi aux Montréalaises de se faire entendre. Ainsi, nous pourrions concerter nos efforts pour une version bonifiée de cette Politique, à l'image des besoins et des préoccupations de toutes les Montréalaises.

Bien que nous soyons en accord avec la plupart des objectifs de la Politique et avec la majorité des mesures proposées, nous aimerions émettre quelques remarques et recommandations relatives à l'objectif général de la Politique et aux axes d'intervention 1, 2 et 3 (la gouvernance, la Ville comme employeur et les services aux citoyennes). Finalement, nous proposons quelques bonifications au niveau des mesures d'encadrement de la mise en œuvre de la Politique.

À propos des objectifs généraux...

Notre toute première impression du projet fut malheureusement décevante. Dès la lecture du titre *Pour une participation égalitaire des femmes et des hommes à la vie de Montréal – Politique et mesures de mise en œuvre*¹ nous constatons déjà un recul quant aux objectifs et recommandations initiaux issus des groupes de femmes. Le mandat était clair – nous voulions une Politique sur l'égalité entre les femmes et les hommes dans toutes les sphères et activités de la Ville. Les résultats des travaux du colloque *Montréal, une ville à la mesure des femmes* (tenu les 20 et 21 septembre 2005) démontrent à quel point il était clair pour les Montréalaises que nous avons besoin d'une Politique d'égalité *ayant ses principes enchâssés dans toutes les affaires de la Ville et appliqués de façon transversale*².

Nous voulions un vrai levier législatif et politique en matière d'égalité. Pour nous, la participation égalitaire n'est qu'un début... nous voulons l'égalité de droit et de fait pour les Montréalaises.

Nous voulons être égales, avoir une reconnaissance égale, avoir une structure qui encadre la préservation de cette égalité à la Ville de Montréal et ce, autant au niveau de la gouvernance, que des ressources humaines, des services aux citoyennes et du développement économique et international.

Nous apprenons, par la suite, que la Ville se donne comme objectif général pour 2007-2010 de «*continuer d'être une ville phare en matière d'égalité entre les femmes et les hommes à l'échelle nationale et internationale*»³. Nous sommes d'avis qu'il y a encore des étapes à franchir pour atteindre cet objectif.

Selon nous, la Ville devrait, dans un premier temps, s'engager à améliorer les conditions de vie des Montréalaises et à œuvrer à l'atteinte de l'égalité de fait dans sa structure, son fonctionnement et ses services. Lorsque cela sera acquis, la Ville de Montréal pourra alors se donner un rôle de leader en matière d'égalité au plan international.

Le texte se lit par la suite et, encore, à notre grande déception... «*Le contexte budgétaire impose à tout nouveau projet un mode de réalisation sans coûts additionnels, c'est-à-dire que les mesures doivent être mises en oeuvre sans frais ou être introduites progressivement par révision des priorités budgétaires, à l'intérieur des budgets existants*»⁴. La question se trouve ainsi posée, cette Politique personnifie-t-elle un réel engagement à établir l'égalité entre les Montréalaises et Montréalais ? Devrait-on croire que la Ville de Montréal est prête à agir dans ce sens mais, sur condition que les efforts et les mesures entrepris afin d'établir des changements durables et nécessaires en matière d'égalité se fassent sans aucune

¹ Pour une participation égalitaire des femmes et des hommes à la vie de Montréal, Politique et mesures de mise en œuvre. Montréal, mars 2007, 22 pages.

http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/femmes_ville_fr/media/documents/projet_politique_egalite_femmes_hommes.pdf

² *Ibid.*, Annexe 1 : Rapport du colloque «Montréal, une ville à la mesure des femmes», tenu les 20 et 21 septembre, Montréal, novembre 2005, page 20.

³ *Pour une participation égalitaire des femmes et des hommes à la vie de Montréal, Politique et mesures de mise en œuvre. Montréal, mars 2007, page 7.*

http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/femmes_ville_fr/media/documents/projet_politique_egalite_femmes_hommes.pdf

⁴ *Ibid.*

participation financière de la Ville ? Autrement dit, la Ville stipule qu'elle ne souhaite pas **investir** dans ce projet de Politique d'égalité entre les femmes et les hommes. On peut interpréter que ce projet ne mérite pas un financement assuré et garanti... et que les Montréalaises ne le méritent pas non plus. La venue de cette Politique était tant attendue par les femmes de Montréal... elle symbolise l'engagement d'une ville, d'une société, de se donner des moyens afin de corriger des inégalités sociales qui existent entre les femmes et les hommes et qui n'ont pas leur raison d'être. Pour nous, cet engagement est essentiel dans une société qui se veut égalitaire; il représente un droit et non un privilège, qui revient aux femmes. Nous considérons donc que la Ville de Montréal a une **responsabilité envers les citoyennes** en allant chercher le financement nécessaire.

Bien que nous comprenions la situation financière de la Ville, nous savons aussi que la mise en œuvre de cette Politique ne peut se faire sans ressources financières. Il nous apparaît évident que des transferts de fonds sont nécessaires afin d'assurer sa mise en application juste et adéquate.

Nous tenons à relater un autre commentaire d'ordre général concernant l'application de la Politique. Nous sommes particulièrement préoccupées par l'implication active des 19 arrondissements montréalais dans sa mise en œuvre. Bien que nous reconnaissons l'autonomie de ces instances, il nous semble crucial qu'elles soient entièrement impliquées dans l'atteinte de l'objectif d'égalité. Les arrondissements détiennent plusieurs rôles et mandats qui les lient aux mesures proposées dans le projet de Politique. La Ville de Montréal ne peut pas travailler «en silo» sur ce dossier; la concertation entre les instances est nécessaire et l'implication des arrondissements est donc essentielle.

Nous aimerions que des mécanismes de concertation soient inclus dans la Politique. Nous souhaitons aussi entendre des engagements fermes quant à la participation des arrondissements.

Également, chaque arrondissement devrait nommer unE éluE responsable de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la condition féminine. Cette personne travaillerait également de concert avec l'éluE responsable de l'égalité au niveau de la ville-centre.

À propos des objectifs spécifiques et les mesures proposées...

Axe 1 : Devenir un leader en matière de gouvernance

Les femmes élues

Objectif : Atteindre la parité des femmes et des hommes au sein des instances de gouvernance au terme d'une période de dix ans et éliminer toute forme de discrimination.⁵

Bien que le pourcentage des femmes élues n'est pas très loin d'être à 50%, la parité n'est toujours pas chose gagnée. Les efforts nécessitent d'être multipliés afin d'y arriver et cela implique ainsi une implication accrue de la part des partis politiques. Qui plus est, la Politique fixe l'objectif d'atteindre la parité dans 10 ans ! Nous croyons que les Montréalaises méritent d'être représentées de façon suffisante dans un avenir plus proche que cela ! Il est évident que nous pouvons changer les choses dès l'élection municipale de 2009.

⁵ *Ibid.*, page 9.

À cet égard, la Politique d'égalité devrait proposer des cibles claires pour les partis politiques afin d'avoir un conseil municipal qui reflète réellement la population montréalaise. Tous les partis devraient viser à compter 50% de femmes parmi les candidatures pour les prochaines élections. Il faut éviter un recul face à la participation politique des femmes et la présence des élues. On sait que si aucun effort additionnel n'est fait, ce risque de recul ne fera qu'augmenter, comme les dernières élections fédérales et provinciales nous l'ont tristement démontré.

Les outils de gouvernance

*Nouvelle mesure : Étendre à l'ensemble des services et sensibiliser les directions d'arrondissements à l'approche différenciée selon les sexes (ADS) comme outil de cueillette et d'analyse pour connaître la situation réelle des femmes et des hommes et leurs besoins respectifs.*⁶

Il va de soi que nous sommes en accord avec cette mesure mais nous croyons que **l'outil de l'ADS devrait être étendu non seulement à l'ensemble des services mais à l'ensemble des arrondissements.** La Politique devrait lancer un message clair à cet égard. Les efforts pour mettre l'égalité sur les rails à Montréal doivent se faire à tous les niveaux de gouvernance et à tous les niveaux d'intervention.

Nous tenons à ajouter qu'il est décevant de remarquer que la participation citoyenne n'est pas mentionnée dans cet axe d'intervention de la Politique. Si on veut que les femmes s'investissent davantage dans la vie politique il faut soutenir la participation des citoyennes à l'exercice démocratique.

La Politique devrait inclure des mesures facilitant la présence et la prise de parole des femmes telles : tenir des assemblées publiques à des heures qui conviennent aux familles, offrir un service de halte-garderie durant des assemblées, offrir des formules dynamiques et originales de consultation, simplifier la présentation, diffusion et circulation de l'information, etc..

Axe 2 : La Ville employeur⁷

Tel que mentionné dans la Politique, les femmes détiennent moins souvent un statut d'employée permanente et encore moins lorsqu'elles proviennent des communautés ethnoculturelles.

La Ville doit prendre des mesures pour éventuellement rendre permanents ces postes actuellement temporaires et occupés par des femmes. Néanmoins, cet axe d'intervention propose des nouvelles mesures très intéressantes. Nous sommes satisfaites de l'attention accordée à soutenir la progression des femmes dans des postes cadres ou dans d'autres domaines où elles sont sous-représentées.

En ce qui a trait à l'entrée des femmes dans les métiers non-traditionnels, **nous proposons qu'un programme de soutien soit élaboré afin de les aider à faire face à des stéréotypes ou autres difficultés rencontrées.**

Toutefois, nous sommes très surprises de constater que la Politique fait complètement abstraction de la notion d'établir des mesures de conciliation famille-travail. Cela est

⁶ *Ibid.*, page 10.

⁷ *Ibid.*, page 12.

inacceptable puisque, pour la plupart des familles, ce sont les femmes qui se chargent des besoins de la maisonnée.

La conciliation famille-travail doit être un élément central dans l'axe d'intervention *La ville comme employeur* de cette Politique afin d'instaurer une participation et une reconnaissance égalitaire pour les femmes employées par la Ville. Cette mesure est nécessaire afin de soutenir adéquatement les femmes qui ont et auront des postes cadres ou des postes où les femmes sont sous-représentées.

Axe 3 : Les services aux citoyennes⁸

Les mesures proposées ou à bonifier dans la Politique au niveau des loisirs, du transport et du logement nous semble vagues. Étant donné que peu d'actions spécifiques et concrètes sont mentionnées, nous nous questionnons sur l'impact réel de ces mesures sur la population.

Nous aimerions que la Politique propose des moyens pour mieux connaître et analyser les besoins des femmes afin de développer des actions structurées, concrètes et adéquates. Tel que recommandé lors du colloque en 2005, *il est nécessaire de faire une recherche sur les besoins des femmes en processus continu avec un comité de suivi dans chacun des arrondissements et à la Ville centre⁹.*

De plus, il n'y a pas de mention sur les problématiques urbaines qui touchent particulièrement et durement les femmes, telles : la pauvreté et l'appauvrissement grandissante des femmes, l'itinérance, la prostitution. Également, la Politique ne propose pas de mesures concrètes afin de venir en aide et de favoriser l'intégration dans la communauté montréalaise des femmes autochtones, les femmes handicapées ou à mobilité réduite, les femmes immigrantes. Cela est étonnant puisque ces thèmes sont particulièrement présents dans la culture montréalaise et touchent surtout les femmes. Pourquoi demeurer muet sur ces enjeux ?

Une Politique montréalaise sur l'égalité entre les femmes et les hommes doit absolument aborder des questions sociales de tel ordre et proposer des mécanismes de solution, des mesures de soutien.

Mesures générales d'encadrement¹⁰

Nous tenons à féliciter l'initiative et la volonté de créer et bonifier une collaboration avec les groupes de femmes en ce qui concerne l'encadrement de la mise en œuvre de la Politique. Également, nous applaudissons les nouvelles mesures proposées afin de faire de l'atteinte de l'égalité un objectif important de la Ville. Toutefois, nous nous permettons de proposer des bonifications à ces mesures.

⁸ *Ibid.*, pages 12-15

⁹ *Pour une participation égalitaire des femmes et des hommes à la vie de Montréal*, Politique et mesures de mise en œuvre. Montréal, mars 2007, Annexe 1 : *Rapport du colloque «Montréal, une ville à la mesure des femmes»*, tenu les 20 et 21 septembre, Montréal, novembre 2005, 30 pages.

http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/femmes_ville_fr/media/documents/projet_politique_egalite_femmes_homme_s.pdf

¹⁰ *Pour une participation égalitaire des femmes et des hommes à la vie de Montréal*, Politique et mesures de mise en œuvre. Montréal, mars 2007, page 21.

http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/femmes_ville_fr/media/documents/projet_politique_egalite_femmes_homme_s.pdf

Cette Politique exige des efforts constants des acteurs à tous les niveaux de l'appareil municipal ainsi que des acteurs para-municipaux ou locaux. Cette liaison est la clé du succès pour la mise en œuvre de cette Politique... et l'atteinte de l'égalité.

Un mécanisme de suivi, de concertation et d'échanges est nécessaire et doit être plus clairement établi et précisé dans la Politique.

Il faut envoyer un message clair et proposer des mesures facilitant la création de comités consultatifs sur l'égalité entre les femmes et les hommes et la condition féminine dans les arrondissements. Ces comités, composés d'élusEs, de fonctionnaires, de citoyennes et de représentantes des groupes de femmes, devraient évaluer les besoins des femmes de l'arrondissement, développer des plans d'action liés à la Politique d'égalité et en assurer le suivi.

Un an après l'adoption de la Politique d'égalité par la Ville de Montréal (la ville-centre), la Ville et chaque arrondissement devront adopter un plan d'action sur trois ans afin de s'assurer que la Politique d'égalité entre les femmes et les hommes soit implantée sur tout le territoire et que les mesures prévues soient prises en charge par tous les services de la Ville. Au niveau des arrondissements, un membre du personnel administratif devrait être nommé responsable pour assurer l'application de la Politique et travailler de concert avec l'élusE responsable d'égalité entre les femmes et les hommes et la condition féminine dans l'arrondissement. Au niveau de la Ville, le plan d'action doit être pris en charge par le personnel de l'unité administrative responsable de la mise en œuvre de la politique. Encore, une étroite collaboration est nécessaire entre tous ces acteurs.

Évidemment, les ressources financières et humaines doivent être rendues disponibles pour que chaque arrondissement puisse pleinement entreprendre le dossier d'égalité. Les instances gouvernementales ont une responsabilité pour trouver les fonds nécessaires afin d'atteindre les objectifs.

Afin de promouvoir la participation citoyenne des Montréalaises sur ce dossier, des rencontres élargies méritent d'être tenues à tous les deux ans. Cela permettra à tous les acteurs impliqués, ensemble avec des citoyenNEs, de faire un bilan sur la progression de la Politique, d'aborder de nouvelles préoccupations, de circuler l'information, de souligner des bons coups et... nous espérons, d'instaurer une culture de consultation et de concertation avec les citoyennes et citoyens... et ce, dans l'optique de susciter et maintenir l'intérêt des femmes pour la vie démocratique et politique !

En général, nous sommes satisfaites du projet de Politique soumis à la consultation. Nous voyons toutefois, des éléments à amender ou à bonifier. Néanmoins, nous sommes sur la bonne voie... il y a cinq ans, nous avons adopté, à l'unanimité, une éventuelle élaboration d'une Politique d'égalité. Nous ouvrons maintenant les portes à un avenir où les inégalités sociales seront rectifiées... abolies... mais avant toute chose, nous devons dès maintenant démontrer de la bonne volonté et travailler fort et ensemble afin d'y arriver !

Info-Femmes

**2185 rue Des Ormeaux Montréal (Québec) H1L 4W9
Tél. 514 355-4529 Téléc. 514 355-7354 infofemmes@cooptel.qc.ca**